



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E99199

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2026

ÉDITÉ LE

10/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/1993

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/12/2025
15 450

Raison sociale : SAS FLORET FRERES

119 RUE DU STADE
62120 QUIESTEDE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 390663516

Siret : 390 663 516 00024

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3035573

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010081217004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010081217004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 03 21 39 15 03

Fax : 03 21 98 07 21

Portable :

Site Internet : <http://www.floretfreres.fr>

E-mail : sarfloret@floretfreres.fr

Responsabilité légale :

FLORET ALAIN PRÉSIDENT / FLORET CECILE DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/03/2022
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	16/03/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	05/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	31/08/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	31/08/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.